



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

Pour l'Année qui commence

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'AMICALE VB

vous adressent
leurs meilleurs vœux et souhaits
pour vous et les vôtres

DEUX MOTS SUR LE PRÉSIDENT

Au cours du dîner mensuel du 6 décembre, notre ami Langevin a été l'objet d'une manifestation de sympathie à laquelle il ne s'attendait pas.

Le prétexte de cette cérémonie improvisée — ce qui veut dire préparée à l'avance ! — était la remise, à notre président, de la croix de chevalier de « l'Encouragement au Dévouement ».

Il est inutile de s'appesantir ici sur le rôle de Langevin au sein de notre association. Chacun sait qu'il est un des fondateurs de l'Amicale et qu'il n'a cessé de lui consacrer le meilleur de son temps.

Il a veillé sur elle dès les premiers jours et a su lui donner cet élan qui en fait aujourd'hui une des Amicales les plus puissantes et les plus unies.

Disons-le sincèrement : sans lui, elle n'aurait pas atteint le développement qu'elle connaît onze ans après sa création.

L'âge des robots est proche, at-on coutume de répéter ! C'est peut-être vrai dans certains domaines ; mais, pour ce qui est de la gestion de l'Amicale, nous n'en sommes pas encore au stade du presse-bouton...

Aussi, il ne faudrait pas moins qu'une machine électronique pour calculer les heures que Langevin a passées, au 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Si les questions importantes sont traitées, chaque jeudi, par le Comité, il reste à assurer le travail courant. Quand une décision est prise, il faut ensuite veiller à son application. Dans un groupement comme le nôtre, il n'est guère de journée qui n'amène de problèmes nouveaux. C'est pourquoi, en dehors de la réunion du jeudi soir, Langevin s'oblige à venir plusieurs fois par semaine, au siège de l'Amicale.

Des démarches doivent souvent être entreprises pour satisfaire nos correspondants, des enquêtes d'ordre administratif nous sont, par ailleurs, fréquemment, réclamées.

C'est généralement notre président qui s'en charge.

Comme il connaît beaucoup de monde et qu'on le sait serviable, des camarades lui écrivent directement pour lui demander services ou conseils. Il répond, il fournit des renseignements, il s'efforce de montrer qu'on ne fait jamais appel, en vain, à l'Amicale.

Tout cela exige beaucoup de temps. Et tout cela dure depuis des années !...

Il n'est pas besoin de siéger au Bureau pour imaginer les multiples détails qu'il faut régler à longueur de semaine. Tenter d'en dresser l'inventaire serait trop fastidieux. Qu'on sache simple-

(Voir la suite page 4)

LE CENT - UNIÈME

En dépliant votre « Lien » de décembre 1956, avez-vous remarqué que vous veniez de recevoir le centième numéro de votre bulletin ?

Et le numéro que vous lisez présentement porte donc le numéro 101 !

Aux vœux de bonne année que nous formulons pour l'Amicale, nous ajouterons ceux de prospérité et de longévité pour notre « Lien ».

L'année 1957 préside au départ d'une nouvelle période qui doit aller jusqu'au numéro 200. Et, comme le désire notre ami Rose, le dévoué secrétaire général de l'Amicale : « Pour un centième numéro, il faut marquer le coup » !

Tout journal qui se respecte célèbre plus ou moins fastueusement son anniversaire. Pour le dixième anniversaire de notre libération, nous

Retenez bien cette date

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DU STALAG VB

à 10 heures précises

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Les camarades désireux de poser leurs candidatures au Comité sont priés de les adresser avant le 7 mars 1957.

Vous trouverez en dernière page un pouvoir à découper et à nous retourner, rempli et signé, avant le 7 mars, pour les camarades qui ne pourraient assister à la réunion.

Il est rappelé que chaque membre de l'Amicale doit, soit par sa présence, soit par son pouvoir, participer aux travaux de l'Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires et extraordinaire du 26 février 1956

Rapport moral

Rapport financier

Nomination des Commissaires aux comptes

Renouvellement partiel du Bureau

Questions diverses

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une Assemblée générale ordinaire sera convoquée, le même jour, immédiatement après l'Assemblée générale.

A 13 heures

DÉJEUNER AMICAL

suivi d'une

MATINÉE DANSANTE ET RÉCRÉATIVE

Dimanche

10

Mars

1957

Votre Amicale a envoyé :

- des colis aux rappelés en Algérie et dont le père est un ancien V B ;
- des colis de Noël aux enfants de nos camarades nécessiteux ;
- des colis aux enfants actuellement en traitement dans les hôpitaux ;
- des secours en espèces à des camarades malades.

TOUT CELA GRACE AU FONDS D'ENTR'AIDE

Mais, pour alimenter ce fonds de secours, il faut sans plus attendre

ADRESSER DES MAINTENANT TA COTISATION

Tu dois faire ton devoir d'Amicaliste.

Nous te rappelons le compte chèque postal de l'Amicale : Paris 4841-48

D'avance : Merci.

avons fait paraître un numéro spécial du « Lien ». Nous ne pouvons pas faire autrement pour fêter le numéro 100.

Nous adressons donc un appel à tous nos amis pour leur demander de participer à l'élaboration de ce numéro spécial. Qu'ils nous adressent des articles, des nouvelles, des souvenirs, de simples lettres même, afin que ce numéro soit une synthèse de notre vitalité. Nous fixons la date maximum du 15 février pour la réception des lettres et des manuscrits.

Allons, chers amis, au travail. Vous avez tous quelque chose à dire. Profitez de l'occasion qui vous est offerte pour nous faire part de vos idées, de vos critiques ou de vos suggestions. Il faut que le numéro spécial de la première centaine soit impeccable.

Ainsi donc notre brave « Lien » double hardiment le cap du centième. Son bulletin de santé est satisfaisant. Et, si l'on compulse la collection, depuis le premier numéro de juillet 1945 jusqu'au centième, on remarque avec plaisir qu'il s'est solidement étoffé. Comme le bon vin, il se bonifie en prenant de l'âge. Il est devenu un vieil ami qui une fois par mois vient vous rendre visite à domicile. Il vous apporte les nouvelles de vos amis, en même temps qu'il met à votre disposition son remarquable service de renseignements concernant le mouvement prisonnier.

Et n'oubliez jamais que « Le Lien » est toujours à votre disposition.

Issu des « Informations Stalag V B », il est le digne successeur du courageux « Captif de la Forêt Noire », dont nos amis André Chanu et Maurice Parot furent les fondateurs. Dans « Le Captif de la Forêt Noire », nous ne pouvions pas tout dire et il fallait se cantonner à décrire la vie en Stalag ou traiter des sujets vraiment neutres. Il fallait lire les articles du bulletin de Villingen avec une forte loupe pour y découvrir un mot vengeur caché dans une phrase, bien à l'abri du pifomètre des censeurs.

Que de soirées passées dans la baraque du Stalag (camp ou Kommando), à chercher dans un article une astuce qui, trop bien cachée, était devenue introuvable, même pour les plus perspicaces.

La lecture de notre petit captif au coq enchaîné était un vrai bain de jouvence, alors que la seule vue du torchon allemand portant le nom de « Trait d'Union » nous arrachait des rugissements de colère.

Se servant de l'exemple du « Captif de la Forêt Noire », nos « Informations Stalag V B » ont voulu être un organe de liaison entre les anciens du V B. Le coq de notre ami Dalby reprenait sa faction et, libéré de ses chaînes, chantait sa joie de vivre.

En même temps, notre jour-

nal poursuivait son œuvre de vengeance, et, le 2 juillet 1948, il obtenait la condamnation de nos géoliers, Goetz et Fricke.

Onze ans passés, que notre Chanteclerc orne le titre de notre bulletin ! Cela ne nous rajeunit pas ! Et, pendant ce laps de temps, se sont succédés peines et joies. Des amis nous ont quittés pour un monde dit meilleur. Des enfants sont nés apportant dans des foyers la joie de l'espérance.

C'est la vie qui continue. Une vie qui n'est pas la même pour tous.

Car il y a de la misère qui guette les pas vernis, il y a la maladie qui abat les moins solides, il y a la malchance qui s'acharne même sur les mieux organisés.

Et c'est pour aider à la lutte contre l'infortune que notre « Lien » apporte sa juvénile puissance.

« Tous pour un, un pour tous », telle est sa devise.

Et, maintenant haut et ferme le flambeau de la solidarité humaine, « Le Lien V B » attaque, avec une confiance décuplée par vos encouragements, sa deuxième étape.

H. Perron.

DISTINCTIONS

Nous avons la joie d'apprendre la nomination de notre ami Gaston Bin, aux fonctions de commissaire de police à la Direction de la police économique et de la répression des fraudes.

L'Amicale adresse ses chaleureuses félicitations à notre ami, vieux pionnier de l'entr'aide.

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Vers un « pool » médical international

Le Comité international de la neutralité médicale en temps de guerre s'est réuni les 20 et 21 décembre 1956 au Ministère des Anciens Combattants, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent et du président Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine.

Les personnalités médicales et juridiques françaises et étrangères (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Yougoslavie, ainsi que le vice-président de la Croix-Rouge internationale) présentes à ces séances, qui sont apparues comme de la plus haute importance, ont décidé notamment de faire admettre que, dès le temps de paix, soient désignés dans chaque pays des médecins et des juristes, reconnus et officiellement admis comme devant être neutres, quelles que soient les nations en guerre, par les puissances ayant signé les conventions de Genève.

Ces personnes, ayant ainsi acquis le caractère international du fait de leur mission, contrôlèrent dès les premières phases d'un conflit les conditions d'existence des prisonniers civils et militaires et des populations envahies.

Ainsi serait créé « un pool médical international », complément indispensable des conventions actuelles de Genève.

Les modalités d'attribution des prêts d'honneur

En vertu de la réglementation en vigueur, seuls les rééducés sous le contrôle de l'Office national pouvaient, jusqu'à présent, prétendre au bénéfice des prêts d'honneur pour installation professionnelle dont le plafond a été fixé à 100.000 francs.

La Commission Permanente de l'Office national a décidé d'étendre cet avantage aux ressortissants qui n'ont pas eu recours à l'Office national pour une rééducation

TAILLEUR

HOMMES - DAMES
sur mesure
et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur
de Rawa-Ruska)

21, rue Biot, Paris (17^e)
(Place Clichy) Bat. 79-79
(Montrez-vous de votre carte
d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage

34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)

Tél. : Tur. 89-92

A votre service

NOUVELLES ET ECHOS

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

mais qui, en revanche, possèdent déjà des titres professionnels valables.

Les plafonds maxima et les différentes destinations des prêts sont fixés comme suit :

— installation professionnelle des rééducés sous le contrôle de l'Office national et des ressortissants, anciens combattants et victimes de guerre, ayant acquis une qualification professionnelle sanctionnée par des diplômes ou certificats suffisants : 100.000 francs ;

— achat d'appartement en copropriété ou de maison (sous réserve expresse qu'il ne peut s'agir d'immeuble ou d'appartement neuf en cours de construction) : 100.000 francs ;

— Equipement professionnel : 75.000 francs ;

— Amélioration de l'habitat, réparations : 50.000 francs ;

— raisons de santé ou tous autres motifs reconnus valables tels que achat de vêtements ou de mobilier : 50.000 francs.

La mesure intervenue ne vise pas les pensionnés hors-guerre. Car ceux-ci, n'étant ressortissants de l'Office que pour la rééducation professionnelle, ne peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur que comme complément de cette rééducation et sous réserve qu'elle ait été assurée sous le contrôle de l'Office national.

Par ailleurs, la Commission Permanente a décidé de fixer uniformément à cinq ans la durée maximum des prêts d'honneur, quel que soit le motif invoqué ou la catégorie du bénéficiaire.

Toutefois, les Offices départementaux ont la possibilité, dans des cas particuliers et dûment justifiés, d'accorder, après l'expiration du délai de remboursement impartit, des facilités de paiement au même titre qu'ils ont la faculté de prononcer, exceptionnellement, des admissions en non-valeur.

Après les Jeux Olympiques

Avez-vous lu le numéro exceptionnel que « Sport-Mondial » a consacré au plus grand événement sportif de tous les temps : Les Jeux Olympiques de Melbourne dont le rayonnement, en cette époque où les records du monde se succèdent, sera sans précédent. Pour tout savoir sur ce considérable « Event » et sur les Jeux qui l'ont précédé, les sportifs liront le numéro olympique de « Sport-Mondial », alerte, plaisant, complet, documenté. Il vous captivera. Il vous enchantera.

Ainsi que chaque année, le Groupement Economique d'Achats vient d'adresser, — à tous ses adhérents de l'Ile-de-France, — encarté dans les pages de ce journal, un carnet de bons d'achats.

« Pourquoi seulement aux adhérents de l'Ile-de-France ? » nous demandent de nombreux camarades domiciliés en d'autres points du pays.

Nous nous sommes déjà expliqués en cette matière; mais il n'est peut-être pas inutile d'y revenir.

L'an dernier, à pareille époque, nous avions espéré être en mesure d'expédier dans chaque région les carnets du réseau G.E.A. correspondant. Malheureusement, le succès même des services du

Lisez « Sport-Mondial » (le seul mensuel sportif qui, ne dépendant d'aucun autre organe, peut librement faire appel aux meilleurs journalistes et à toutes les opinions). En vente partout : à défaut (contre 100 fr. en timbres) 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}).

Abonnement pour un an, France et Union Française : 950 fr., 6 mois : 750 fr. Sport-Mondial C.O. P. 13914-58 Paris. (Par avion, taxe aérienne en plus.)

Chez les Prévoyants Mutualistes

Le Conseil d'administration des Prévoyants Mutualistes, 28, rue de Châteaudun, Paris (9^e), fait connaître à ses sociétaires que par suite de l'augmentation croissante des frais pharmaceutiques, des examens de laboratoire, des appareils d'orthopédie, de prothèse, etc... il est dans l'obligation de demander une majoration de 20 francs par mois sur les cotisations des catégories A, B, C.

Par contre, pour ces catégories :
1^o Le plafond des soins sera porté à 8.000 francs par année civile au lieu de 6.000 francs ;
2^o L'indemnité de décès sera fixée à 20.000 francs au lieu de 10.000 francs.

Pour les sociétaires de la catégorie D, la cotisation annuelle se-

ra de 300 francs au lieu de 150 francs; ainsi pourra-t-on en cas de décès du sociétaire donner à ses ayants droit un capital de 20.000 francs.

Il est demandé à tous les sociétaires de bien vouloir prendre en considération cet appel urgent.

Suivant ces nouvelles décisions, les cotisations pour 1957 sont fixées comme suit :

Catégorie A... 245 fr. par mois.
Catégorie B... 170 fr. par mois.
Catégorie C... 120 fr. par mois.
Catégorie F... 310 fr. par mois.
Catégorie D... 300 fr. par an.
Catégorie G... 1.350 fr. par mois.

CAISSE CHIRURGICALE :

Montant de la cotisation annuelle pour 1957 :

Assurés sociaux
Chambre commune : 440 fr.
Chambre particulière : 760 fr.

Non assurés sociaux
Chambre commune : 1.990 fr.
Chambre particulière : 2.410 fr.

Adhérents aux Prévoyants Mutualistes, n'oubliez pas d'adresser le montant de vos cotisations annuelles aux Prévoyants Mutualistes dès le début de l'année. Compte chèque postal : 1535-18.

Le Secrétaire de la section 6 :
Socard.

Une intéressante documentation
M. de Coubertin a dit : « Célébrer les Jeux Olympiques, c'est se réclamer de l'Histoire... ».

Aussi, à peine achevés, les Jeux de la XVI^e Olympiade (Melbourne) laissent-ils place à la préparation des Jeux de Rome qui, en 1960, seront un des sommets de l'Histoire.

Comment Pierre de Coubertin a conçu les Jeux, comment il les voyait, de quelle manière il a triomphé de mille difficultés, comment et pourquoi il reste l'homme qui a écrit « Pour Demain », vous le saurez en lisant : « Monsieur de Coubertin », préface d'Edouard Herriot, de l'Académie Française, par André Senay et Roger Hervet, 208 pages, 8 photos hors texte, une documentation remarquable, une présentation de luxe.

En vente dans toutes les librairies : 500 fr., à défaut, par poste contre versement de 500 fr. à S.E.S. — Sport-Mondial, 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}). — C.C.P. 13914-58.

dis, Paris (10^e), ouvert de 9 h. à 19 h., tous les jours, sauf le dimanche.

Là, ils recevront le meilleur accueil, ainsi que tous les renseignements désirables et, naturellement, le Carnet d'achats valable dans la ville qu'ils désigneront, qu'il s'agisse de Paris, de Strasbourg, de Marseille, de Caen, de Bordeaux, de Tours, de Nantes, de Nancy, de Metz, de Lyon, de Rouen ou de Lille, ville où, d'ailleurs, le G.E.A. possède un bureau, 62, boulevard de la Liberté.

Et, si vous ne pouvez vous déplacer, écrivez en joignant une enveloppe timbrée à 15 francs à votre demande de renseignements ou de carnet. Vous obtiendrez une réponse par retour du courrier.

« Monsieur de Coubertin », préface d'Edouard Herriot, de l'Académie Française, par André Senay et Roger Hervet, 208 pages, 8 photos hors texte, une documentation remarquable, une présentation de luxe.

En vente dans toutes les librairies : 500 fr., à défaut, par poste contre versement de 500 fr. à S.E.S. — Sport-Mondial, 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}). — C.C.P. 13914-58.

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez

VABÉ

qui boit Vabé... va bien

CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI
(ancien P.G.)
Monthelon (Marne)

Demandez prix et conditions

UNE SOURCE D'ÉCONOMIES

G.E.A. a dépassé toutes les prévisions et les imprimeurs n'ont pas pu faire face aux commandes des diverses éditions de carnets dans les temps impartis, c'est-à-dire dans la période favorable à cette expédition.

Toutefois ce n'est qu'un ajournement du projet. En tous cas, il est toujours loisible à nos camarades, qu'ils soient de la région parisienne ou d'une autre, d'obtenir satisfaction individuellement.

Il leur suffit de s'adresser directement au Groupement Economique d'Achats, 12, rue de Para-

Au Bloc 27 A

Comme chaque année, nos camarades du Bloc 27 A, qui est, on le sait, le Groupement des publicitaires anciens P.G., — ont organisé, le 28 décembre, à la salle Paul Faralico, sous l'impulsion de leur dynamique président, notre ami Pierre Caboche, ex-XVII B, une matinée récréative au profit de leur Caisse de secours et de l'Entr'aide sociale de la Publicité.

Et, comme chaque année, cette fête, consacrée aux enfants de la famille publicitaire, fut une réussite parfaite dont il convient de féliciter sans réserves tous ceux qui consacrent tant de soins persévérants à cette œuvre, notamment sa dévouée secrétaire, Mlle Leclerc.

Le spectacle du Théâtre du Petit Monde, avec la gracieuse Françoise Ménager et ses danses classiques, Lydie Valrose, charmante dans ses chansons pour enfants, la mystérieuse Maï-Tena et une grande féerie en 3 actes, « Aladin et le Voleur de Bagdad », divertit fort les petits... et les grands qui les accompagnaient.

Rappelons, à l'intention de nos camarades de la publicité qui l'auraient oublié, que le Bloc 27 A, — dont le siège est à la Fédération française de la Publicité, 27 bis, avenue de Villiers, Paris (17^e), — se réunit chaque premier mercredi du mois, à 20 heures, à l'Auberge du Tourisme, 12, rue du Helder, Paris (2^e), pour un apéritif que suit un diner amical toujours succulent, préparé qu'il est par l'excellent chef de cuisine E. Blanchet, qui est également un intarissable conteur de bonnes histoires.

Il est inutile de retenir sa place pour être le bienvenu à ces fraternelles agapes.

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

**BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER**

de père en fils depuis 1882

à Paris

70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

Electricité de France

OBLIGATIONS 1957 6 %

à prime indexée

PRIX D'ÉMISSION : 20.000 FRANCS

amortissables en 15 ans par tirages au sort annuels au prix de 20.000 fr. majoré d'une prime de 1.000 fr. indexée sur la quantité d'énergie électrique produite en France (thermique, hydraulique, marée-motrice, nucléaire).

La prime sera majorée dans la proportion où l'énergie électrique produite en France, au cours de l'avant-dernière année précédant la date d'amortissement, aura augmenté par rapport à 1955 (avant-dernière année précédant l'émission).

Dans tous les cas, le prix de remboursement des obligations amorties par tirages au sort ne sera pas inférieur à :

le 10 Janvier 1958..	21.100 frs	le 10 janvier 1966..	21.900 frs
le 10 » 1959..	21.200 »	le 10 » 1967..	22.000 »
le 10 » 1960..	21.300 »	le 10 » 1968..	22.200 »
le 10 » 1961..	21.400 »	le 10 » 1969..	22.400 »
le 10 » 1962..	21.500 »	le 10 » 1970..	22.600 »
le 10 » 1963..	21.600 »	le 10 » 1971..	22.800 »
le 10 » 1964..	21.700 »	le 10 » 1972..	23.000 »
le 10 » 1965..	21.800 »		

Remboursables, au gré du porteur, au prix d'émission, le 10 janvier 1962 ou le 10 janvier 1967

DATE DE JOUISSANCE : 10 JANVIER 1957

Exemptes des taxes spéciales frappant les valeurs mobilières, garanties par l'Etat

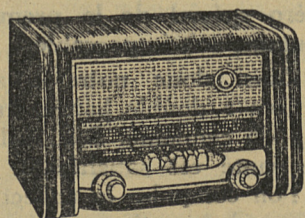
RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47.99

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE

Métro : BARBÈS-ROCHECHOUART



CARILLON 624 6 LAMPES
AVEC CADRE ANTIPARASITES 16.900⁰⁰

CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ 18.750⁰⁰

CARILLON 666 6 LAMPES
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ ET ORIENTABLE EN TOUT LIEN RÉCEPTION SANS PARASITES - EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %
PRIX NET TOUTES TAXES COMPRISSES 22.400⁰⁰

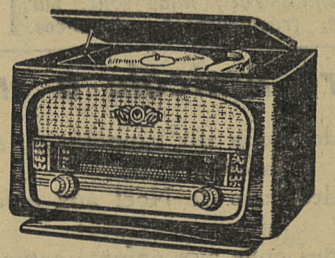
CONDITIONS DE GARANTIE UNIQUES EN FRANCE

Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois

GRAND CHOIX :
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
ÉLECTROPHONE COMPLET

CATALOGUE *gratuit*

FACILITÉS DE PAIEMENT
SANS FORMALITÉS



RADIO-ÉLECTROPHONE 926
6 LAMPES, GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ
TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS
DISQUES ORDINAIRES ET MICROSILLONS

34.200⁰⁰
EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE

C'est en se spécialisant à fournir aux camarades que RADIO-CARILLON peut vous garantir

pour le meilleur prix
le maximum de qualité !

15%
DE REMISE
A.P.G.

SUR TOUS
LES PRIX
DU CATALOGUE

LE DÉPART DE M^{me} PRUNEAU

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Alors que Mme Paulette Pruneau vient de s'envoler vers l'Afrique Occidentale Française pour y diriger la Maison des Orphelins de guerre de Ouahigouya (Haute-Volta), nous nous plaignons à évoquer l'aimable « champagne d'honneur » que les Amicales Nationales de Camp ont offert, le vendredi 28 décembre, à 18 h. 30, dans le salon de la Maison des Amicales, à celle qui a rendu tant de services, depuis une quinzaine d'années, aux anciens prisonniers et à leurs familles.

Des représentants de la plupart des Amicales et les dames secrétaires entouraient des personnalités venues des différents organismes ou associations qui ont bénéficié de la très active coopération de Mme Pruneau.

La réunion commença par la remise d'une croix de chevalier du Dévouement qui surprit et fit rougir le récipiendaire.

Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., épinglea la croix au revers de la veste de Mme Pruneau en la remerciant avec cordialité de son dévouement exemplaire.

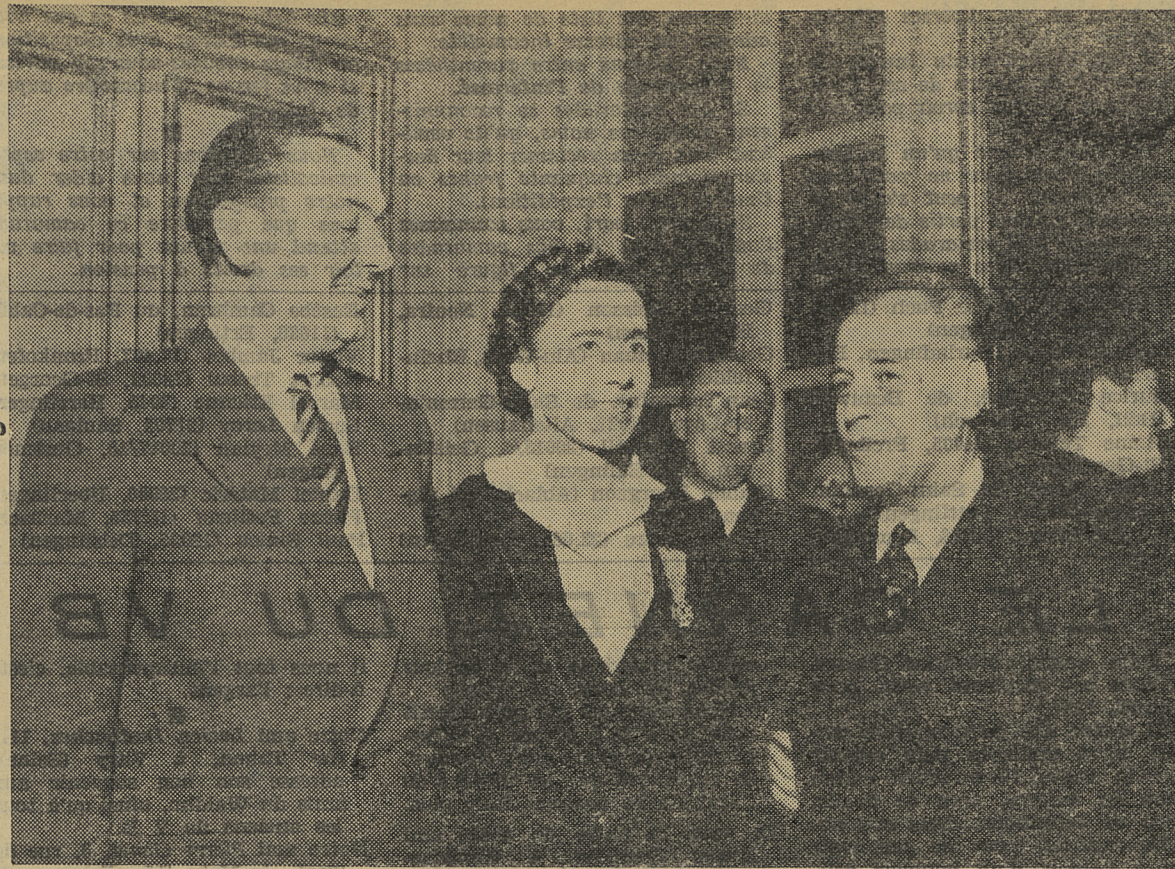
Puis notre camarade René Riché, président de l'Amicale Nationale du Stalag IV A et directeur du Centre Universitaire des victimes de guerre, prit la parole. Nous lui avons demandé de transcrire, pour nos lecteurs, ses propos d'une vérité et d'une sincérité unanimement appréciées.

En voici la transcription à peu près complète.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Amis,

Dans cette maison qui hante peut-être l'ombre de l'homme de génie (1) qui venait s'y reposer furtivement des soucis du gouvernement et des fatigues de la guerre, rien ne peut se faire ni se dire que selon un scrupuleux esprit de discrétion, de franchise délassante, de simple cœur à cœur... Ce caractère de familiarité discrète s'est encore mieux imprimé à cette demeure depuis qu'elle est devenue la résidence de notre esprit de camaraderie. c'est-à-dire le siège des Secrétariats de Camp.

Il convient aujourd'hui d'évoquer cette création qui remonte à novembre 1941 et dont les auteurs furent nos camarades Marais, pré-



Entre Julien Toucane et René Riché, Mme Pruneau sourit aux nombreux amis venus pour la féliciter

sident de l'Oflag VI A, Ader et Laurent. Dès leur rapatriement, ils s'imposèrent le rude et périlleux devoir d'organiser l'aide morale et matérielle aux prisonniers retenus dans les camps d'Allemagne. Ils voulaient aider leurs amis à subsister là-bas, à conserver leur patrimoine; et préparer, pour leur retour, des conditions de réadaptation parfaitement favorables.

D'Allemagne où notre captivité devait se prolonger cinq ans, nous ne pouvions pas alors évaluer exactement les difficultés et les mérites d'une telle entreprise. Mais, en 1956, constatant que les amicalistes les plus convaincus sont encore ces premiers rapatriés, fondateurs des Secrétariats de Camp, nous mesurons bien la générosité de leurs initiatives et la ferveur quasi mystique de leur esprit de camaraderie.

Je suis bien aise de le déclarer ici, ce soir, en exprimant d'innombrables sentiments de gratitude à Mme Pruneau qui vécut ces commencements et qui, à partir de 1943, fut l'un des animateurs les plus avisés des Secrétariats de Camp.

1943 ! le mari de Mme Pruneau

était prisonnier au Stalag VI A. Il supportait mal le régime de la captivité. Il en mourut. Au lieu de s'abîmer dans la douleur, de rester inactive, sa veuve consacra toutes les ressources disponibles de son cœur et de son esprit à l'atténuation des misères des camarades de son mari défunt. Elle se mit ardemment au service des autres veuves du Stalag VI A, au service des orphelins. Elle fut l'âme du Secrétariat de Camp VI A.

En 1945, les Secrétariats se mirent en Amicales pour grouper moralement. En dépit de la dispersion physique, tous les camarades rapatriés des mêmes Kommandos, des mêmes camps centraux.

Mme Pruneau fut naturellement la secrétaire de l'Amicale du Stalag VI A. Elle y fit preuve d'une telle compétence, d'une telle efficacité dans la solution des difficultés éprouvées par les veuves et les orphelins des prisonniers morts au VI A, que bientôt toutes les Amicales la consultèrent et lui confièrent les dossiers de leurs propres veuves, de leurs orphelins. Le nombre de dossiers qu'elle examina et défendit ainsi est inimaginable.

Dans le même temps, ces qualités, ces services valurent à Mme Pruneau la confiance de l'Association des veuves et orphelins de guerre, présidée par Mme la marchale Leclerc.

Et c'est en raison des mêmes mérites qu'elle fut désignée pour siéger au Conseil d'administration de l'Office départemental des Anciens Combattants; et pour y présider la sous-commission de l'Enfance.

Enfin, en 1953, comme pour parfaire ce cumul, — admirable ! — de responsabilités et d'obligations, Mme Pruneau accepta d'être l'un des dix associés qui composèrent, sous la présidence de Mme Monnerville, le Conseil de Gestion du Centre Universitaire des Victimes de Guerre...

A mesure que je retrace, à traits schématisques, le développement de cette carrière de dévouement sans borne, il me semble voir s'échauffer, sur les épaules pourtant frêles de Mme Pruneau, une pyramide de charges accablantes. Alors me paraissent d'autant plus merveilleux son pas toujours rapide et son sourire toujours gracieux, car Mme Pruneau ne s'irrita jamais contre personne; elle s'irrita seulement contre les obstacles qui l'empêchaient de tirer d'embarras une veuve ou un orphelin. Et ils ne l'en empêchaient pas longtemps !

Alors que cet ensemble peu commun de vertus et de titres vaut à Mme Pruneau l'honneur d'aller accomplir, hors de la métropole, une mission délicate et de portée nationale, nous comprenons que les dirigeants des organismes auxquels elle a prodigué son concours énergique, adroit, persévérant... aient eu à cœur de se réunir autour d'elle, là même où, voici quatorze ans, la douleur suscita sa vocation de dévouement absolu.

Nous sommes très touchés de l'aimable présence de Mme Ogée, vice-présidente, et de Mme de Bou-

chemann, secrétaire générale de l'Association des Veuves et Orphelins de Guerre, présidée par Mme Leclerc.

Nous sommes très flattés de la participation à cet hommage, de M. Herteler, secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants, de ses adjoints, Mme Barillot et M. Lamarque, lui aussi ancien prisonnier, et de Mme André, du Service des Pupilles.

Et nous remercions particulièrement de s'être associé à l'U.N.A.C. le Conseil d'administration du Centre Universitaire des victimes de guerre, représenté par son trésorier, M. Lannevrie, collègue de Mme Pruneau au Conseil d'administration de l'Office départemental des Anciens Combattants.

En disant « nous », j'entends rappeler que je parle au nom de tous les anciens prisonniers des diverses Amicales, du Bureau Directeur de l'U.N.A.C. Et je n'oublie pas les diligentes secrétaires, amies de Mme Pruneau, sans lesquelles nous serions incapables de poursuivre, ici, notre tâche.

Grâce à vos sympathiques présences, Mesdames, Messieurs, mes chers amis, nous sommes beaucoup plus sûrs que revêt toute l'ampleur souhaitable l'hommage que notre conscience et notre cœur nous commandaient de rendre, ce soir, à Mme Pruneau.

Madame, vous portez là une distinction opportunément symbolique. Emportez-la outre-mer, comme un témoignage sensible de notre affectueuse admiration.

La voix brisée par l'émotion, Mme Pruneau murmura : « Mes amis, je n'oublierai pas ». Ses amis, aussi bouleversés qu'elle, l'entraînèrent vers le buffet. A cet instant, Mme Monnerville, sur le point de s'éloigner de Paris, téléphona pour manifester à Mme Pruneau son regret de ne pouvoir lui témoigner, de plus près, sa vive sympathie.

M. Reverdy, inspecteur général de l'Enseignement technique, directeur du cabinet de M. Jean Masson et vice-président du Centre Universitaire, s'était fait excuser ainsi que plusieurs des membres du Conseil d'administration du Centre Universitaire, notamment Mme Le Duc, présidente de l'Association des Etudiants Anciens Combattants.

(1) Napoléon I^{er}

Economisez le carburant !..

Pour effectuer actuellement vos déplacements quotidiens, en toute indépendance et comme dans un fauteuil, vous choisissez :

Le 100 cm³ ALCYON, type 653

Puissant et souple, à suspension intégrale, il ne coûte que

69.500 francs

AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE

Demandez le catalogue L. 17 aux

ETABLISSEMENTS GENTIL ET Cie

Constructeurs

Boîte postale 101

Courbevoie (Seine)

Henri GILBERT

(Représentant — Ex-Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

Tél. BOTzaris 74-45 — C.C.P. Paris : 12602-57

Vous offre ces vins du Caveau Beaujolais, à Julienas :

5 Julienas 1953	10 Beaujolais 1953
5 Morgon 1953	10 Julienas 1953
5 Moulin-à-Vent 1953	10 Moulin-à-Vent 1953
5 Vins fins Côte de Nuits 1953	10 Châteauneuf 1952
5 Pouilly-Fuissé (blanc) 1953	10 Pouilly-Fuissé 1953
25	10.700 fr.
50	20.000 fr.

Ces prix franco domicile dans toute la France.

(Alsace Camille Preiss, Champagne divers : prix sur demande.)

CAMARADES

La Maison Yvan PENISSON & C^o

(I B 34.225)

DISTILLERIE DU CAMP DE CÉSAR

Saint-Romain-de-Benet (Charente-Maritime)

vous offre à des prix très avantageux la gamme de ses produits « Cesar Imperator » :

PINEAU « GRAND CRU » 18° : 485 fr., la bll

COGNAC X X X 38/40° : 790 fr., la bll

FINE CHAMPAGNE VSOP 38/40° : 1.075 fr., la bll

franco de port toutes gares; droits et emballages compris, par caisse de 12 bouteilles.

Supplément de 60 fr. par bouteille pour expédition par caisse de 6 bouteilles.

Composition des caisses au choix du client

Paiement à réception par virement postal. Nous recommandons tout particulièrement notre vieille qualité « FINE CHAMPAGNE VSOP » et pouvons envoyer, par poste, une seule bouteille au prix de 1.290 fr. franco de tout.

N'attendez pas pour passer vos commandes. Il est toujours bon d'avoir de bonnes bouteilles en réserve.

UN SIMPLE CONSEIL

PEUT VOUS EVITER

BIEN DES DEBOIRES

Avant d'acheter ou de vendre un

FONDS DE COMMERCE

adressez-vous en confiance à

RAYMOND BODIN

(Ancien XVII B et 398)

28, rue de la Voûte, Paris (12^e). Tél. Diderot 22-06

qui met à votre disposition son organisation de

Ventes - Achats - Gérances

Rédaction de tous actes - Constitution de sociétés

Conseil commercial, juridique, fiscal

Expertises comptables, etc...

Pour rendez-vous, téléphoner de la part de l'U.N.A.C.

AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR



33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Tél. : TRI 35-02

Et, pour les sportifs,
créateur et seul spécialiste
du style athlétique

OU SONT LES DESTINATAIRES DE CES DOSSIERS ?...

Nous sommes en mesure d'annoncer que les camarades dont nous détenons une adresse presque complète, sinon récente, ont tous été avisés que nous possédions un dossier allemand à leur nom.

Ces dossiers sont représentés par des feuilles de présence dans les divers hôpitaux allemands du Stalag, par des déclarations d'accident de travail, par des feuilles

de soins et par diverses attestations.

Il est bien entendu inutile de signaler l'importance de ces documents qui peuvent servir pour certaines démarches.

Or, il se trouve qu'un certain nombre de dossiers ne possèdent pas d'adresses. Il peut s'agir de camarades faisant partie de l'Amicale comme de camarades inconnus du siège. Nous publions donc

ci-dessous une liste de noms sans adresse ou adresse incomplète.

Nous mettons entre parenthèses le Kommando de l'intéressé.

Si des camarades se reconnaissent parmi ces noms, qu'ils veulent bien nous réclamer leur dossier (joindre cinquante francs en timbres pour l'expédition).

Si, d'autre part, vous connaissez l'adresse d'un de vos camarades de Kommando qui figure sur

cette liste avisez-le de ce que nous avons un dossier à sa disposition, ou mieux envoyez-nous son adresse et nous ferons le nécessaire auprès de lui.

Nous comptons sur votre esprit amicaliste pour nous aider dans notre prospection et vous rappelons que peut-être ce camarade attend une preuve pour faire valoir ses droits à pension.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à tous nos camarades que les dossiers maladie qui étaient dans les hôpitaux allemands ont été rassemblés au Bureau central de comptabilité statistique médicale de l'Armée à Limoges (Haute-Vienne) où, en cas de demandes de pension ou d'augmentation de pension, ils doivent s'adresser pour connaître leur dossier.

André Grandjean (21010, Sigma-
ringen-Laiz)
Simon Jacquet (10032, Laufen a.
d, E.)
Pierre Priou (17730, Hiltensweiler)
Jean Gaudios, à Marseille (23009,
Gonningen; Kr. Reutlingen)
Jean Raymond (28031, Saint-Geor-
gen)
Maurice Jean (16064, Buehheim)
Henri Mertz (23704, Tubingen)
Louis Tamburo (Aluminium, Wu-
toschingen)
Marceau Bernou (18020/28067, Vil-
lingen)
Nicolas Sliva (Stockach)
Louis Mourareau (19018, Mullheim,
Baden)
Emile Duplaine (Kenzingen)
André Kayser (20002/76, Tailfin-
gen)
François Rougier, à Limoges (Frei-
burg, Rhodiaseta)
Edmond Vial (Freiburg, Rhodia-
seta)
Pierre Forest (Brittheim uber Ba-
lingen)
Eugène Lecomte, au Mans (17407,
Fronhofen)
Marcel Adduci (13437, Aichelau)
Alfred Patin, à Arden-Caleville
(Klengen, Villingen)
Camille Boileau, à Gérardmer
(Obendorf)
Georges Denoyelles, à Champigny
(Ebingen, Guhring)
Antoine Mure, à Fleures, Lieu de
la Motte (12019, Seitingen)
Albert Bizoard (18054, Hochemmin-
gen)
Louis Flamant, de Paris (28008,
Villingen)
Joseph Muller, de Lunéville (28020,
Furtwangen)
Henri Simonet, à Libereac (17731,
Buchen)
Marcel Foucon (Aluminium, Rhein-
felden-Baden)

Simon Dupin, de Le Puch (Lager
Zimmern, Hechingen)
Edmond Leignel (Burladingen, Ho-
henzollern)
Maurice Retourné, de Beauvais
(Boll, Kr. Stockach)
Antoine Telasco (24005, Freiburg,
St-Georgen)
Camille Plaud, de Saint-Germain
(Chiron-Werke, Tuttlingen)
André Cambrai (22816, Erpfingen)

Georges Boisson (11003, Neufra,
Hohenzollern)
Georges Moreau (Alu-Werk, Rhein-
felden)
Jean Toussaint, de Saint-Germain-
en-Laye (21021, Altschausen)
Ernest Anquetil (20013/4, Geislin-
gen, Krs. Balingen)
Claude Bourgeon (Ablach, bei Sig-
maringen)
Jean Hopsore (23.004, Reutlingen)

Eusèbe Cambron, du Pas-de-Calais
(11086, Ertingen)
Victor Jambot (17.407, Fronkofen)
Robert Trobai (18002, St-Georgen)
Marcel Étienne (8045, Herrlingen)
Lucien Leroy (21702, Saulgau)
René Meylan (20017/13, Onstmet-
tingen)
Daniel Matéric (36008, Uberlingen)
Pierre Petiteau (11.735, Marbach)
Paul Sinica (12025, Deislingen)

Wladislaw Wojcik (29702, Allmen-
dingen)
Pierre Astier (20002, Tailfingen)
Lucien François (17731/27719, Bü-
chel)
Jean Dezerbi (7105, Tailfingen)
André Portal (Villingen)
Stephan Grzynski (19711/1, Ehin-
gen)
Roger Rieviev (10013, Frommern)
Georges Scardulle (29022, Ulm)
Georges Frankel (Reutlingen)
Max Figarol (22014, Schramberg)
Rolf Bernaschena (29417/2)
Joseph Colombani (7102, Braimlu-
gen)
Pierre Martin (19461, Fischbach)
André Simon (9106, Buggingen)
Edouard Lepont (27410, Ravens-
bourg)
Armand Lebrun (27410, Ravens-
bourg)
Lucien Vautrain (28124, Triberg)
Jean Techoueyres (13024, Glems)
Ernest Giovanelli (28002/2, Villin-
gen)
Marcel Guérard (17739, Albris)
Raymond Chevrier (22006, Tuttlin-
gen)
Gustave Paccou (22002/34, Tailfin-
gen)
Georges Mouisse (21001, Laucher-
tal)
Robert Bernardini (7106, Villingen)
Joseph Galligari (7170, Stetten)
Yves Godefroy (Mittelurbach)
René Mary (17740, Villingen)
Henri Fassel (23024/13030, Urach)
Maurice Lenormand (18032, Villin-
gen)
Jacques Lecompte (17402, Auben-
dorf)
Paul Rimoux (20002/1, Tailfingen)
Antoine Hugué (17723/27732, Beau-
ren)
Robert Faron (19033, Göttingen)
Raoul Cardin (27400, Aubendorf)
Jean Forestier (14053, Bernau)
Vincent Konrad (8151, Gutenzell)

LE CARNET DU VB

Notre courriériste vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'année 1957.

Il espère que cette nouvelle année verra enfin la paix revenir sur la terre. Nous avons connu trop de misères, trop de deuils, trop de déceptions, dans nos années captives, pour ne pas avoir enfin l'espoir d'un bonheur définitif.

Notre grand ami Jean Moët, ancien président du Centre d'Entraide du Stalag, adresse à tous les membres de l'Amicale son meilleur souvenir. L'Amicale adresse à l'ami Moët ses meilleurs vœux et espère avoir sa visite un jour très prochain.

Notre ami André Prince, 44, rue de la Clef, à Paris, adresse son amical bonjour à tous les camarades du V B. Il nous signale en même temps que sa demande de Carte du Combattant, qui a été déposée le 27 octobre 1949, n'a pas encore obtenu de solution. Nous avons déjà signalé l'extrême lenteur de l'étude des dossiers. Nous espérons toutefois que nous allons enfin en terminer avec cette Carte du Combattant et que tous nos camarades vont d'ici peu obtenir complète satisfaction.

Vous savez, chers amis, que nous avons fait un appel pour les enfants de nos camarades nécessiteux, afin de leur adresser un colis de Noël. Nous avons reçu de nombreuses lettres, car la misère et la maladie viennent, hélas ! frapper de nombreux foyers de camarades. Toutes ces lettres sont parfaites de dignité et de courage.

Voici ce que nous écrit notre ami Boucher, 17, rue Jean-Jaurès, à La Villa-d'Ay, par la Villa-Magenta (Marne) :

« Je viens de recevoir « Le Lien » de novembre. Je ne sais, et je m'en excuse à l'avance, si c'est bien correct d'exposer son propre cas. Ma petite fille de dix ans vient de se blesser, il y a une quinzaine de jours, et s'est brisé la jambe. La voici dans le plâtre pour deux mois au moins, c'est très dur pour elle et pour nous. Pour elle, le lit ou la chaise longue et ne rien voir des vitrines; pour nous, la peine de ne pouvoir lui offrir ce que nous aurions voulu faire pour Noël, les frais de son accident étant déjà assez lourds, compensés il est vrai par la Sécurité Sociale, mais vous connaissez les tarifs ! Alors, si c'est possible, pour elle, faites ce que vous pouvez, le plus petit cadeau lui ferait un grand plaisir. A l'avance, merci. En même temps, j'adresse toutes mes amitiés à l'Amicale, lui souhaitant longue

vie et prospérité et le bonjour à tous les amis. »

Nous espérons que notre petit colis aura fait plaisir à la petite fille de notre ami Boucher, en regrettant que les moyens de l'Amicale ne puissent faire plus.

Et voici la lettre de notre ami Ernest Delépine, à Wez-Macquet, par La Chapelle-d'Armentières (Nord) :

« J'ai l'honneur de vous écrire ayant lu un article sur « Le Lien ». Depuis mes cinq ans de captivité, j'ai toujours été souffrant. En 1949, j'ai été hospitalisé au Sanatorium d'Helfaut. Ayant quatre enfants, j'ai dû reprendre le travail. Quelquefois, je suis obligé de rester chez moi. Ma femme est tombée malade aussi d'une affection pulmonaire et elle ne peut plus exercer aucun travail de ménage; c'est ma fille aînée qui soigne ses frères et sœur. En rentrant de captivité, j'ai eu une petite fille, Ginette, âgée de dix ans; l'année d'après, un garçon. Eux aussi sont privés de douceur. La mère malade et moi je travaille quinze jours par mois, mon état de santé ne me permettant pas de travailler comme les autres régulièrement. J'ai aussi mon fils, âgé de dix-sept ans, qui vient de subir deux opérations. Je voudrais de tout cœur avoir une bonne santé ainsi que ma femme pour pouvoir donner à des malheureux... »

Vous voyez, chers amis, par ces lettres que nous avons prises au hasard parmi tant d'autres que notre initiative était vraiment nécessaire. Il faut que les enfants de nos camarades infortunés puissent se rendre compte que l'esprit prisonnier n'était pas seulement un idéal chimérique mais une réalité. Nous aurions dû faire appel à votre dévouement et lancer un appel pour vous demander de nous adresser des jouets qui ne servent plus, des livres qu'on ne lit plus, etc... Nous avons estimé que l'Amicale, malgré ses faibles moyens, — car, hélas ! il y a trop de camarades infortunés, — devait être à l'avant-garde de toutes les entreprises de bienfaisance. Aussi, pour nous aider dans notre tâche, chers amis, adressez-nous votre cotisation. Il y a beaucoup de travail à faire mais, pour l'assumer,

il nous faut l'indispensable, c'est-à-dire : l'argent.

Notre ami Lucien Destouches, 111, rue Talma, à Vitry (Seine), adresse son bon souvenir aux amis du Waldho, ainsi qu'à tous les anciens du V B.

Notre ami Pierre Genet, 3, rue de Toul, à Metz (Moselle), envoie ses bonnes pensées à tous les anciens du V B et regrette de ne pas avoir été des nôtres en octobre.

Notre ami René Darmandaritz, ancien infirmier du Waldho, de passage à Paris, est venu nous rendre visite, un jeudi soir. Il adresse à tous ses plus amicales pensées et tient à faire remarquer que, cette fois, il ne partira pas sur une civière pour Saint-Jean-de-Luz. Il commence à avoir de l'entraînement pour la visite de la capitale. Il peut sans défaillance aller de la Trinité à l'Opéra.

Notre ami Pierre Reillaudoux, 27, rue Général-Alix, à Sens (Yonne), envoie un amical bonjour à tous les copains du V B et en particulier aux anciens de Titi-see.

DECES

Notre ami Armand Gonvers, 44, rue Lemerrier, Paris (17^e), a la douleur de vous faire part du décès de Mme Gonvers, sa mère, survenu le 9 décembre 1956.

A notre ami et à sa famille, l'Amicale présente ses plus sincères condoléances et l'expression de sa sympathie attristée.

Le président Langevin et Maurice Baron ont représenté l'Amicale aux obsèques.

NAISSANCE

Alain et Dominique Baudru ont la joie de vous faire part de la naissance de leur sœur, Bernadette. Cet heureux événement est survenu, le 1^{er} novembre 1956, au 39, rue des Saules, Paris (18^e).

Félicitations aux heureux parents et longue vie et prospérité au nouveau petit V B.

RECOMPENSE

Nous avons la joie d'annoncer aux membres de l'Amicale que la croix de chevalier de l'Encouragement au Dévouement a été décernée à notre ami Langevin, président de l'Amicale.

Ainsi la prédiction du Mle 23.653 est-elle réalisée. Dans le numéro de novembre, il signalait :

« Géhin, Perron et Langevin constituent la trilogie qui à travers vents et marées a maintenu fermement le gouvernail... »

La rédaction du « Lien », se faisant l'interprète de tous les membres de l'Amicale, adresse au président Langevin ses plus vives félicitations pour cette récompense si justifiée.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant
Manipulant
VRIGNY, près de REIMS
Vente directe
Renseignements sur demande

Waterman



DEUX MOTS SUR LE PRÉSIDENT

(Suite de la page 1)

ment que les questions les plus diverses et les plus embarrassantes nous sont posées. La longue expérience qu'a acquise Langevin lui permet, pour chaque cas, de trouver rapidement la réponse qui convient.

C'est avec une bonhomie souriante qu'il préside les réunions de Comité, quelquefois mouvementées. Il sait modérer les impatients, convaincre les hésitants et faire triompher les arguments du bon sens.

Ses talents d'organisateur ont fait leurs preuves en maintes occasions et nul ne songe à contester la part prépondérante qui lui revient dans le succès de nos manifestations.

En outre, il a su créer — et entretenir — cet esprit d'équipe qui anime le Comité et sans qui tout organisme est voué à l'échec.

Les résultats de sa gestion, vous les connaissez tous : une Amicale cohérente forte de 2.500 inscrits, des adhésions nouvelles qui autorisent tous les espoirs, l'esprit des camps toujours aussi vivace, notre action d'entraide jamais ralentie et l'amitié présente dans tous les cœurs.

Tout ceci vaut bien, qu'à propos d'une médaille, on accorde un bref hommage à notre président...

Mle 23.653.

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).
Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.
Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénoms)
demeurant à
Membre de l'Amicale du Stalag V B, inscrit sous le n°
donne par les présentes pouvoir à M
également Membre actif de l'Association, de me représenter à l'Assemblée du 10 Mars 1957.

En conséquence, prendre part en mon nom à tous votes relatifs à l'élection du Conseil d'Administration, ou pour tout autre motif, prendre toute décision qu'il jugera utile pour l'exécution du présent mandat, notamment de substituer dans l'accomplissement des présentes quiconque il avisera, en un mot faire tant par lui-même que par mandataire, s'il y a lieu, tout ce qui sera utile et nécessaire. En foi de quoi, je promets à l'avance aveu et ratification.

Fait à

(Signature précédée des mots : « Bon pour pouvoir. »)